



Mairie
1 Place Albert Rey - 73110 La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@la-rochette.com
www.la-rochette.com

République Française

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de La Rochette

Objet

Le vingt-sept mai deux mil vingt à vingt heures
En séance publique, sous la présidence de Monsieur André DURAND, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Nombre d'adjoints

Commune nouvelle
VALGELON-LA ROCHETTE

Présents : André DURAND, Gwénaëlle BIBOUD, Jean-Loup CREUX, Nadège JAY, Jean PORTUGAL, Annie GONTARD, Jean-Louis DOULS, Joël RECORDON, Evelyne CORBET, Yves MANDRAY, Jean-Claude BENGRIBA, Béatrice CREUX, Solange DUFFOURD, Frédéric SANTIN-JANIN, Hélène PLATEL, Sandrine BERTHET, Virgile FIELBARD, Laurent BONNOT, Stéphanie PICHARD, Anthony FACHINGER, Fabien GARCIA, Delphine LAINE, Magali BECHEREL, Corinne BOYAT, Bernard VILLON, Joseph HALLER, Etienne CHALUMEAU, Piera BARRAFRANCA, Chrystel GUILLERE

Procurations :

Absents :

Date de convocation
19 mai 2020

Monsieur Fabien GARCIA a été élu secrétaire de séance.

Date d'affichage
3 juin 2020

Monsieur André DURAND, Maire nouvellement élu, rappelle qu'en application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-1 et L 2122-2, le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit pour la commune de Valgelon-La Rochette, un effectif maximum de 9 adjoints (hors adjoints d'office) – maires des communes déléguées).

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Monsieur le Maire propose de fixer à 6 le nombre d'adjoints.

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 29

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-1 et L 2122-2,

Exprimés : 29

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents :

➤ approuve la création de six (6) postes d'adjoints au Maire

CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)
0	0	29

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
André DURAND



Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20200527-Del20200501-DE
Date de réception préfecture : 03/06/2020